Certigreffe

le certificat électronique des Greffes des Tribunaux de Commerce

infogreffe.fr

CERTIFICATS ELECTRONIQUES SUR CLE USB CERTIGREFFE

Autorités de certification :
CERTEUROPE ADVANCED CA V3
Certeurope Classe 3 plus

MANUEL D'INSTALLATION WINDOWS INTERNET EXPLORER ET MOZILLA FIREFOX

V.09/11

CertEurope

Opérateur de Services de e-Confiance

SOMMAIRE

NOTIONS SUR LE CERTIFICAT **3**

UN DOUBLE CERTIFICAT SUR VOTRE CLE C@RTEUROPE **4**

UTILISATION D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE CLASSE 3+ OU RGS** **5**

POINTS IMPORTANTS **6**

CONFIGURATION WINDOWS VISTA ET 7 AVANT INSTALLATION (*) **7**

PROCEDURE D'INSTALLATION **8**

ACTIVATION DE LA CLE **11**

PARAMETRAGE INTERNET EXPLORER SOUS WINDOWS VISTA ET 7 (*) **13**

UTILISATEURS INTERNET EXPLORER SEULEMENT .....

INSTALLATION DES AUTORITES DE CONFIANCE - MOZILLA FIREFOX **14**

UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT .....

PARAMETRAGE MOZILLA FIREFOX **20**

UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT .....

TEST DE BON FONCTIONNEMENT **23**

REVOCATION D'URGENCE **24**

CODE PUK (CODE DE DEBLOCAGE) **25**

CHANGEMENT DE CODE PIN **28**

(*) Uniquement pour les utilisateurs de Windows Vista et 7.

Problème : il est facile, aujourd'hui, de s'octroyer une adresse e-mail sous une fausse identité ou pire encore de détourner une adresse e-mail existante.
Le certificat électronique permet de s'identifier sur Internet, de protéger et de garantir les données transmises.

- **Identifier**

Le **certificat électronique** est une carte d'identité électronique, matérialisée sous forme de carte à puce ou de clé USB. Le **certificat électronique** permet de **s'identifier sur Internet**. Sa légitimité est liée à l'Autorité de Certification qui le génère et à l'Autorité d'Enregistrement qui le délivre.

- **Protéger**

Outre l'authentification de l'émetteur, le certificat permet d'assurer l'intégrité des documents échangés, avec l'assurance que le document reçu est identique au document initial (document Word, Excel...). Avec un logiciel de signature, ou une application intégrée à un portail, le certificat permet également de signer des documents d'un simple clic de souris.

- **Garantir**

Les documents signés par un certificat RGS ** ou 3+ (remis en face à face par une autorité légitime et sur un support cryptographique clé USB ou carte à puce) sont opposables au tiers, en vertu des lois et décrets sur la signature électronique.

UN DOUBLE CERTIFICAT SUR VOTRE CLE CERTIGREFFE

L'Etat impose un nouveau système de référencement des certificats électroniques. L'ensemble des acteurs se basant sur ce système de référencement effectuent donc actuellement les modifications nécessaires pour répondre aux nouvelles directives de l'Etat.
CertEurope s'est adapté très rapidement afin d'être à la pointe tant en termes technologiques que législatifs. Nous sommes donc d'ores et déjà en mesure de distribuer des clés ou cartes à puce munies de certificats conformes au RGS (Référentiel Général de Sécurité), le nouveau référentiel édicté par l'Etat.

Nous avons mis en place un double certificat dans votre support cryptographique afin de vous en faciliter l'utilisation quotidienne et de vous accompagner au mieux durant cette période de transition.

Le fonctionnement est très simple.

Votre certificat principal est un certificat CERTEUROPE ADVANCED CA V3. Il s'agit d'un certificat conforme au RGS**.
Cependant, les applications nécessitant l'utilisation d'un certificat électronique (plateformes de réponse aux appels d'offre, SIV etc.…) ne sont pas encore toutes en mesure d'accepter les certificats dits RGS.

Ainsi, votre support cryptographique contient également un certificat Certeurope Classe 3+ conforme à l'ancien référentiel : PRIS v1. Vous utiliserez ce certificat à chaque fois que l'utilisation de CERTEUROPE ADVANCED CA V3 n'est pas autorisée.

Pendant toute la période de transition, CertEurope vous offre donc la possibilité de vous connecter à la fois sur les plateformes à jour et les plateformes en cours de migration grâce à l'ajout d'un certificat PRIS v1 dans votre clé.

INFOGREFFE agit en tant qu'Autorité d'Enregistrement Administrative et technique des Autorités de Certification AC Certeurope 3+ V2, et CERTEUROPE ADVANCED CA V3. Le certificat numérique C@rteurope délivré par INFOGREFFE est commercialisé sous le nom commercial Certigreffe. On parlera donc indifféremment du certificat C@rteurope ou de Certigreffe.

Dans l'attente de l'arrêté officiel sur le RGS, il est impératif de signer vos réponses pour les appels d'offres des marchés publics avec le certificat « AC Certeurope Classe 3 Plus V2 » ou « AC Certigreffe Classe 3 plus V2 » le cas échéant.

UTILISATION D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE CLASSE 3+ OU RGS**

Dans l'entreprise

Sécuriser, Authentifier, Formaliser les échanges est essentiel pour toute entreprise qui utilise les outils Internet (Extranet, Intranet, messagerie...).
Le certificat électronique facilite la gestion du service commercial (catalogues en ligne, bons de commande, factures), des ressources humaines (dates de congés, notes de frais), et du juridique (contrats, convocations aux assemblées générales...).
En signant vos courriers (lettres, contrats, bons de commande, factures, propositions commerciales...) vous leur conférez une valeur probante, ils sont ainsi opposables au tiers.

Dans les administrations

Les certificats C@rteurope (CERTEUROPE ADVANCED CA V3, certeurope Classe 3+)sont référencés par l'Administration et permettent l'accès aux télé-procédures administratives telles que :

- **Télé-TVA** : déclaration de TVA par Internet.
- **Impots.gouv.fr** : consultation du compte fiscal professionnel, paiement de l'IS et de la TS.
- **Déclarations sociales** : DUCS sur le site des URSSAF.
- **Net-entreprises.fr** : service officiel permettant aux entreprises d'effectuer en ligne leurs déclarations sociales : Urssaf, Assedic, retraite et retraites complémentaires.
- **SIV : Immatriculations** en ligne des véhicules automobiles et des deux roues et déclarations d'achat et de cession d'automobiles d'occasion.
- Candidatures aux **Appels d'offres des marchés publics**: dépôt électronique des candidatures. Vous trouverez la liste des plateformes certifiées compatibles avec les certificats opérés par CertEurope sur le site www.certeurope.fr rubrique marchés publics.
- **Déclaration des Produits Biocides** par Internet.
- **Formalités en ligne des greffes des Tribunaux de Commerce : déclarations en ligne des modifications du Registre du Commerce, requêtes en Injonctions de payer.**

Avant de pouvoir effectuer vos télédéclarations, vous devez retirer un dossier d'inscription auprès de l'administration concernée.

Pour toute information :
le site web : www.certigreffe.fr,
la hotline : 0 899 700 046 (1,349 € TTC + 0,337 € TTC/min) ou par mail : support@certeurope.fr

Vous possédez bien les éléments suivants :

- La (ou les) clé(s) USB C@rteurope qui vous a (ont) été délivrée(s) par l'Autorité d'Enregistrement.
- Le (ou les) code(s) PIN, que vous avez reçu(s) par courrier postal, et qui vous permet d'activer votre (vos) clé(s)

Votre ordinateur fonctionne sous :

- Microsoft Windows 2000 Professionnel
- Microsoft Windows XP
- Microsoft Windows Vista
- Microsoft Windows 7

Vous utilisez le navigateur :

- Internet Explorer (version 6 minimum)
- Mozilla Firefox

NB : Il est nécessaire de se connecter sous un compte avec les privilèges « administrateur » avant de commencer l'installation

Certains anti-virus empêchent le lancement du pilote d'installation. Dans le cas où une fenêtre vous alerte, veuillez désactiver votre anti-virus le temps de l'installation.

CONFIGURATION WINDOWS VISTA ET 7 AVANT INSTALLATION (*)

Certains paramétrages de Vista et de Windows 7 peuvent créer des erreurs lors de l'installation du pilote, nous devons donc désactiver ces options.

Allez sur Démarrer → Paramètres → Panneau de configuration → Comptes d'utilisateurs.

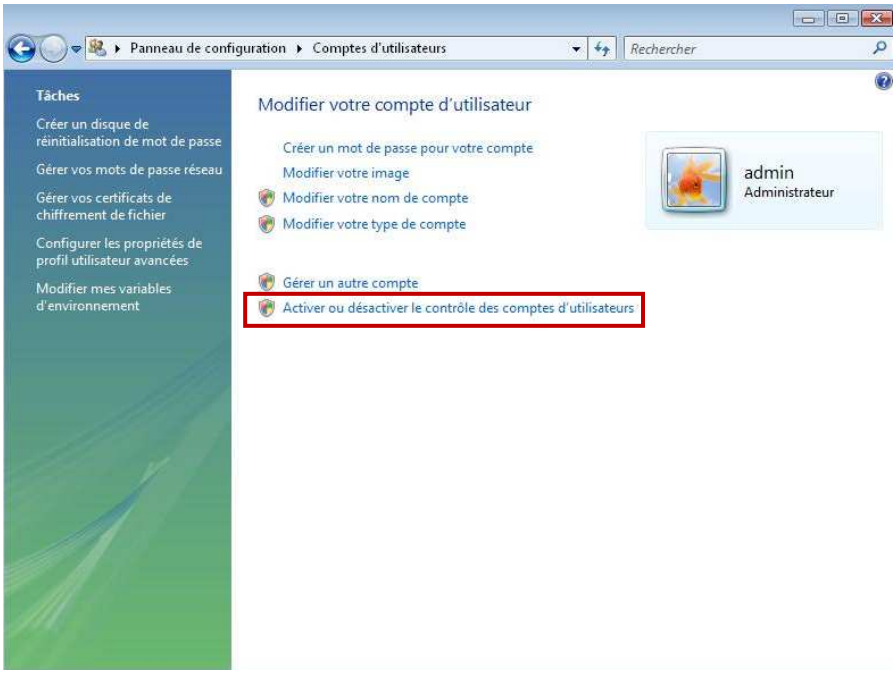

Cliquez sur **Activer ou désactiver le contrôle des comptes utilisateurs**.

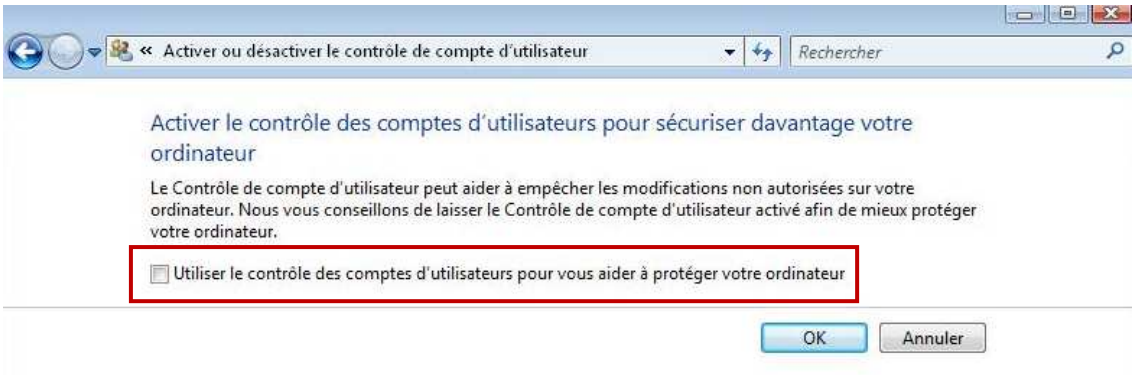

Décochez la case **Utiliser le contrôle des comptes d'utilisateurs (…)**

Puis cliquez sur **OK** pour valider les modifications.

Redémarrez l'ordinateur si une fenêtre le demande puis commencez la procédure d'installation.

(*) Uniquement pour les utilisateurs de Windows Vista et 7.

PROCEDURE D'INSTALLATION

Attendez que l'installation soit complètement terminée avant d'insérer votre certificat Certigreffe

Pour installer les pilotes et le programme de gestion de la clé USB Gemalto, veuillez suivre la procédure suivante :

1- Fermez tous les programmes et applications.

2- Désinstallez toutes les éventuelles anciennes versions du programme de la clé USB. (Pour désinstaller les anciennes versions :

- Cliquez sur Démarrer/Panneau de Configuration/Ajouter ou supprimer des programmes
- Sélectionnez « Gemsafe Standard Edition » ou « Classic Client 5.1.5 »
- Cliquez sur le bouton supprimer)

3- Insérer le CD-ROM fourni dans votre lecteur CD. Normalement, le programme d'installation se lance automatiquement. Si ce n'est pas cas, double cliquer sur le CD-ROM dans l'explorateur ou cliquer sur l'exécutable setup.exe présent à la raçine du programme (sur le CD-ROM)

4- L'écran d'accueil apparaît. Cliquez sur **Installer**.

5- Si vous avez déjà installé un certificat CertEurope sur votre machine, des fenêtres vous demandant si vous souhaitez supprimer des certificats du magasin principal peuvent apparaître. Cliquez sur **Non**.

Exemple de fenêtre qui peut apparaître :

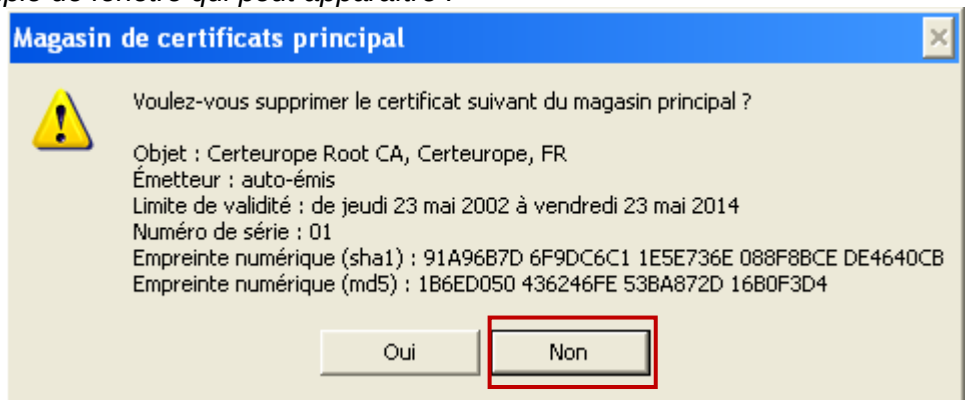

6- Puis plusieurs fenêtres proposant l'installation de certificat d'Autorités de Certification peuvent s'afficher.
Cliquez sur **oui** pour importer l'ensemble des certificats d'Autorité de Certification.

Exemple de fenêtre qui peut apparaître :

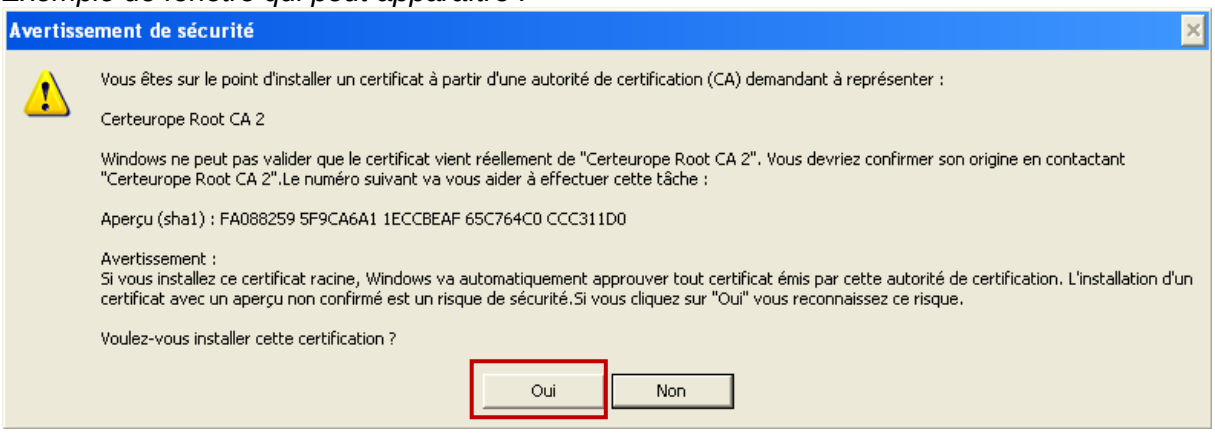

puis patientez….

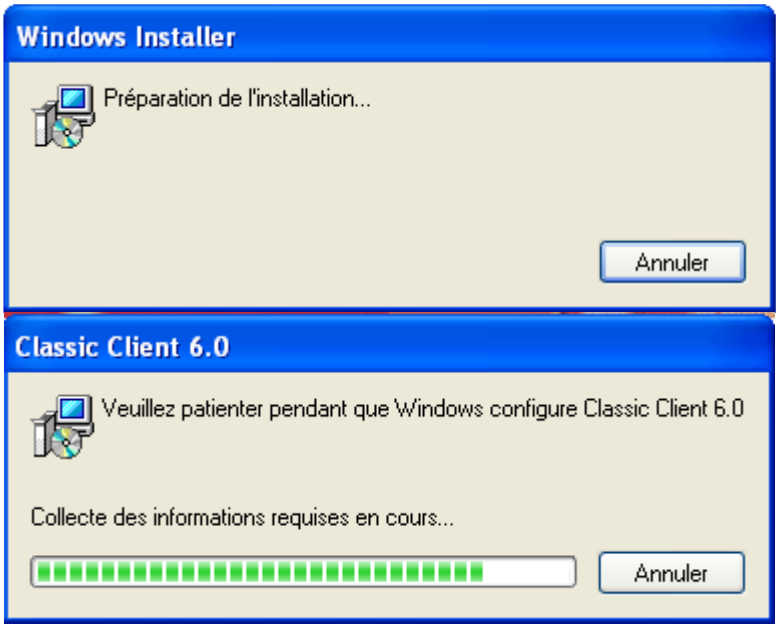

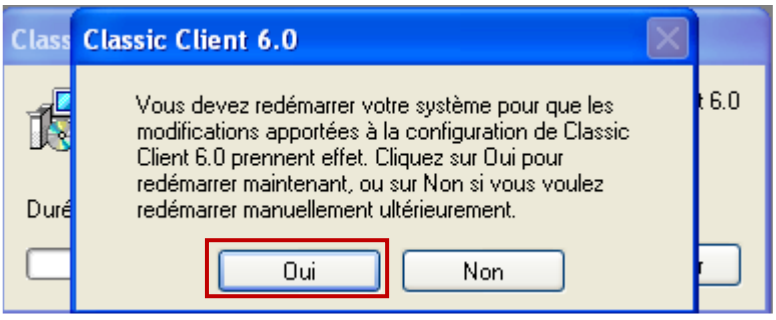

7- A l'apparition de cet écran, votre installation est terminée.
Cliquez sur **Oui** pour redémarrer votre ordinateur.

Le certificat Certigreffe peut être installé sur autant de postes que vous le souhaitez.

1- Insérez votre clé dans votre ordinateur.

2- Lancez le programme Classic Client Toolbox qui se situe dans le Menu : Démarrer > programmes > Gemalto > Classic Client > Classic Client Toolbox.

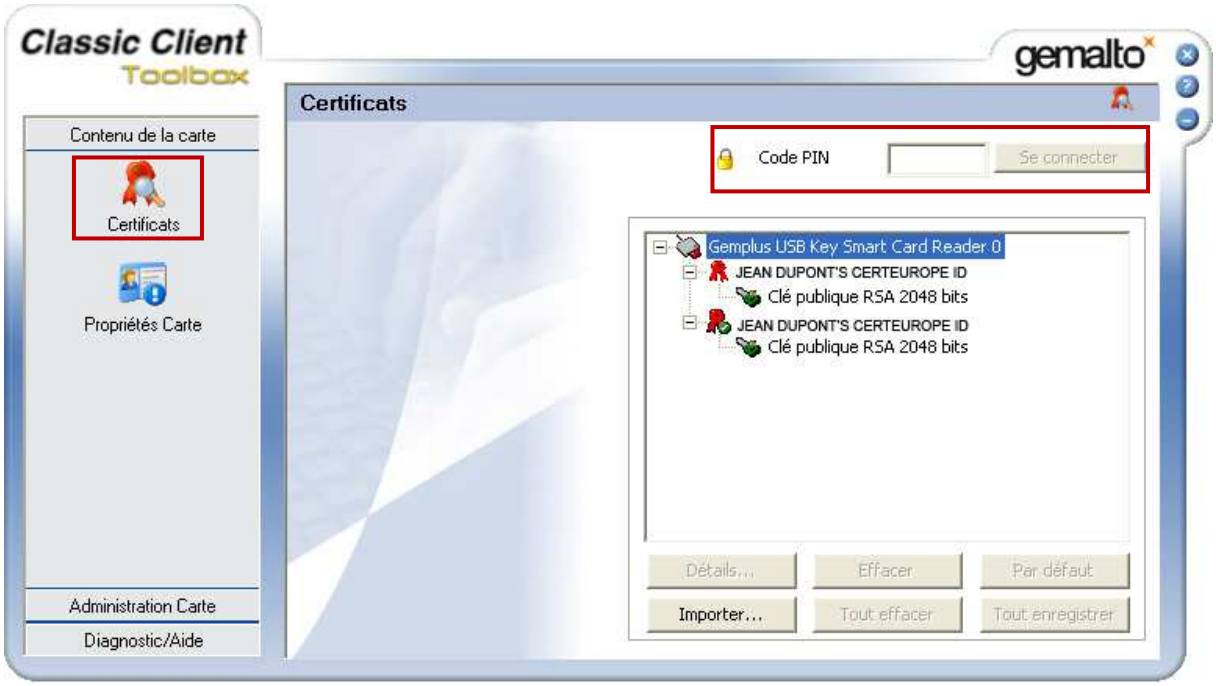

3- Cliquez sur **Certificats** *(Colonne de gauche)*.

4- Mettez le code PIN à l'endroit indiqué et cliquez sur **Se connecter**.

Si après avoir saisi votre code PIN le message ci-dessous apparaît, contactez notre service technique au 0899 700 046.

Cela signifie que le code PIN entré ne correspond pas à la clé qui est insérée.

Attention, au bout de 3 mauvaises saisies du code PIN, votre clé sera bloquée.

De nouvelles clés appelées « clés privées » apparaissent.

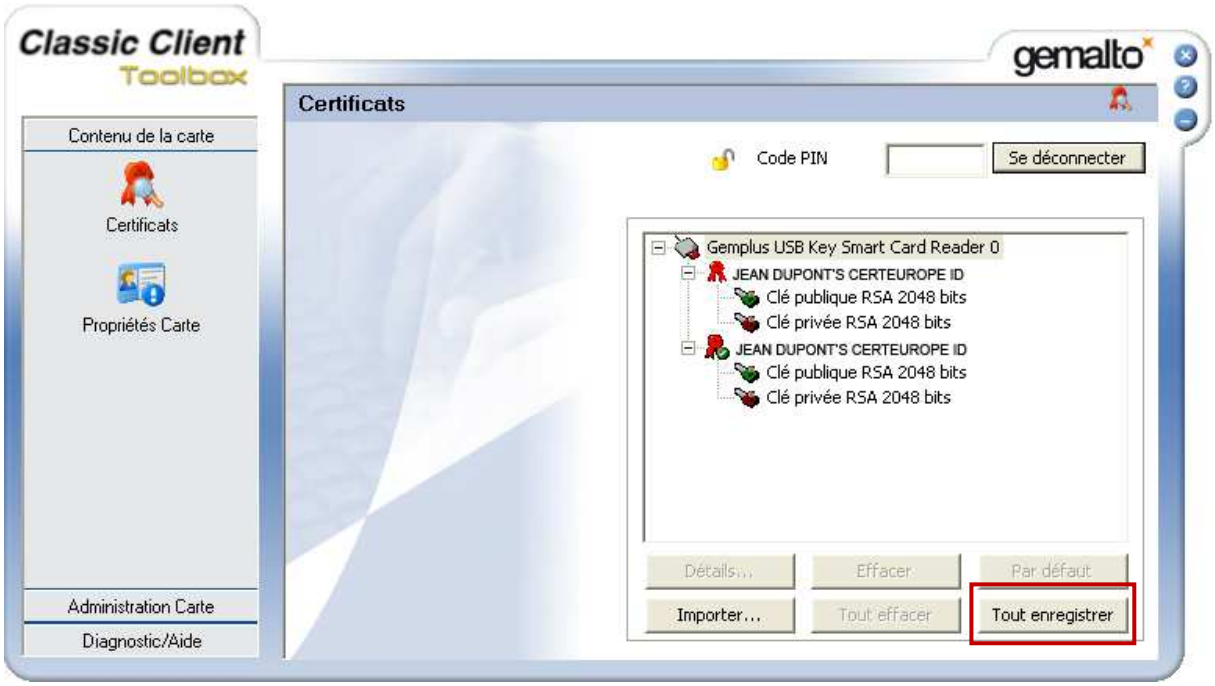

5- Cliquez sur **Tout enregistrer**.

6- A l'apparition du message « Certificat(s) client(s) enregistré(s) : 2», cliquez sur **OK** et fermez le Toolbox.

Sur certaines versions de la clé Certigreffe, il est possible qu'un 3ème certificat apparaisse. La procédure reste identique dans ce cas précis.

PARAMETRAGE INTERNET EXPLORER SOUS WINDOWS VISTA ET 7 (*)

UTILISATEURS INTERNET EXPLORER SEULEMENT

Les systèmes d'exploitation Windows Vista et Windows 7 nécessitent une modification dans le paramétrage du navigateur Internet Explorer.

En effet, Microsoft a ajouté des éléments de sécurité pouvant perturber le bon fonctionnement de la carte.

1- Ouvrez une page Internet Explorer et allez sur **Outils** puis sélectionnez **Options Internet**.

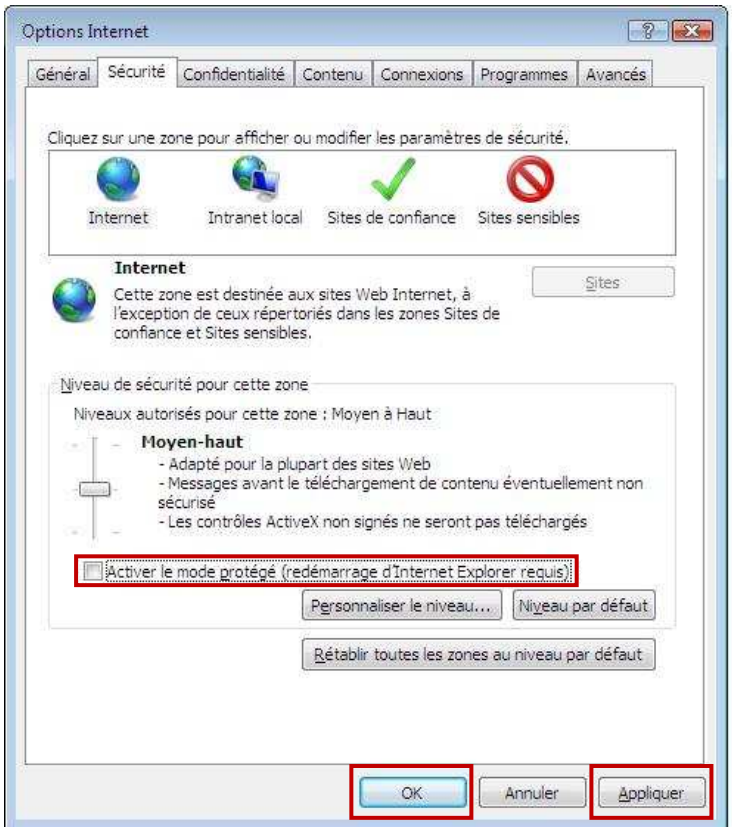

2- Sur l'onglet Sécurité, décochez la case « **Activer le mode protégé** (redémarrage d'Internet Explorer requis) ».

3- Cliquez sur Appliquer puis **OK**.

4- Fermez Internet Explorer.

***** Uniquement pour les utilisateurs de Windows Vista et Windows 7.

INSTALLATION DES AUTORITES DE CONFIANCE - MOZILLA FIREFOX

UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT

Pour installer les Autorités de Confiance, vous devez d'abord télécharger les certificats d'Autorité, puis les importer dans Firefox.

Pour connaître ou pour modifier le dossier dans lequel seront enregistrés les certificats lors du téléchargement, ouvrez une fenêtre Firefox.
Dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options**.

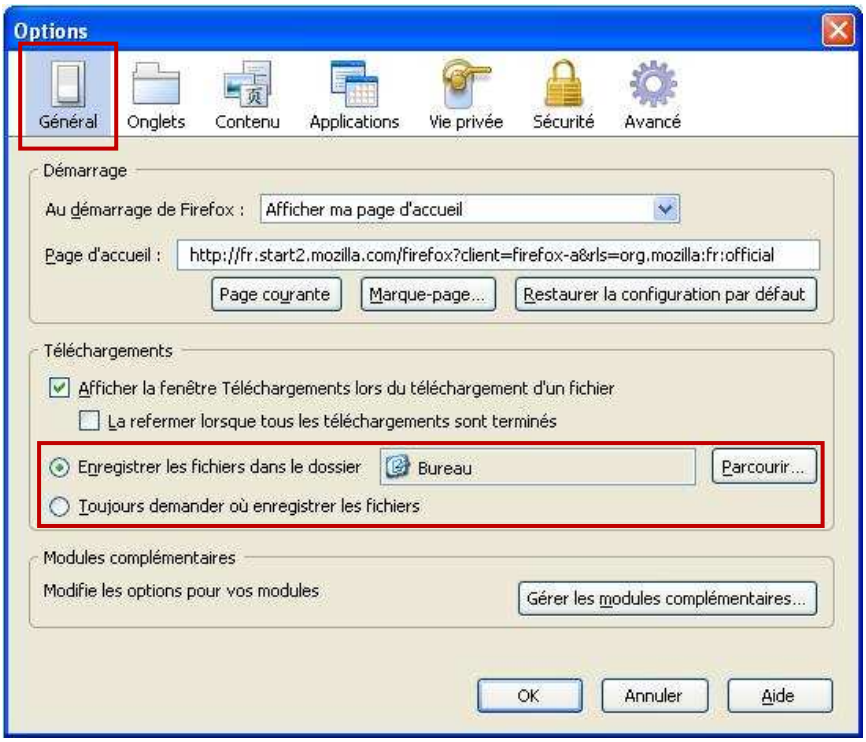

Cliquez sur l'onglet **Général**. Vous trouverez le dossier dans lequel les fichiers téléchargés sont enregistrés. Vous pouvez le modifier en cliquant sur **parcourir** ou choisir de toujours demander où enregistrer les fichiers.

1. Installer le certificat de l'Autorité Racine ROOT CA

Pour installer le certificat de l'Autorité Racine, entrez dans la barre d'adresse de *Mozilla Firefox* l'url suivante :

www.certeurope.fr/fichiers/certificats/certeurope_root_ca.crt

- Si la fenêtre suivante apparait, cliquez sur **OK**

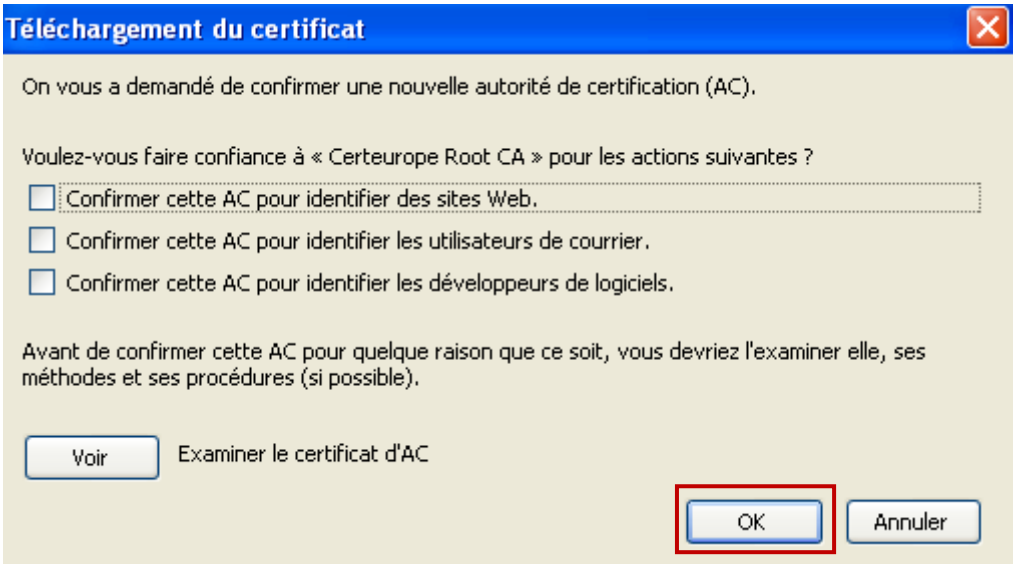

- Si la fenêtre suivante apparait, suivez les étapes ci-dessous :

Cliquez sur **Enregistrer le fichier**

Une fois le téléchargement terminé, cliquez sur **Option** dans le menu **Outils** de Firefox

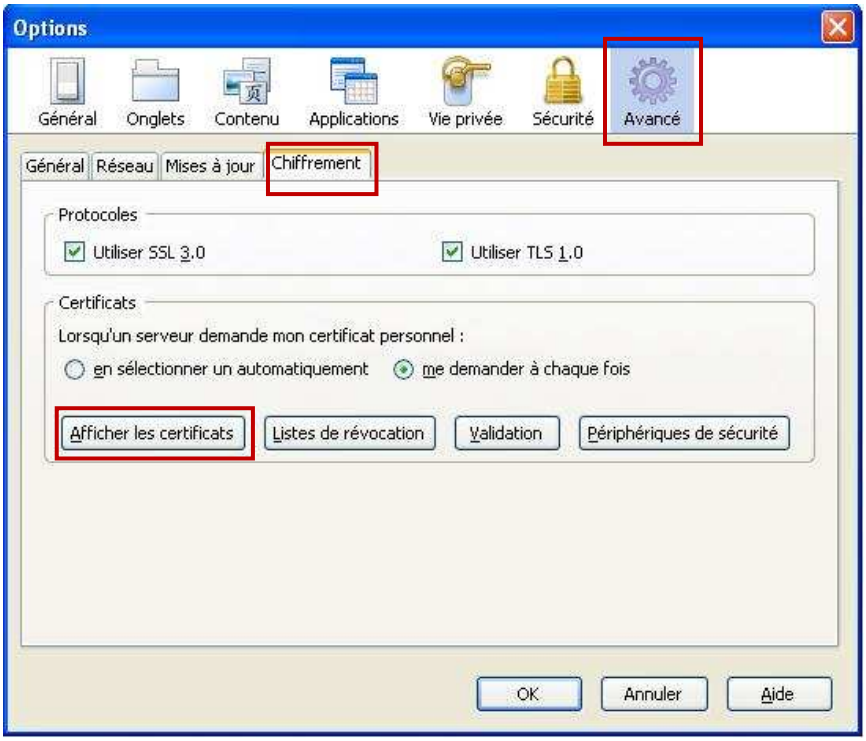

Dans le menu **Avancé**, cliquez sur l'onglet **Chiffrement** puis sur **Afficher les certificats**.

La fenêtre suivante apparaît :

Cliquez sur **Importer**.

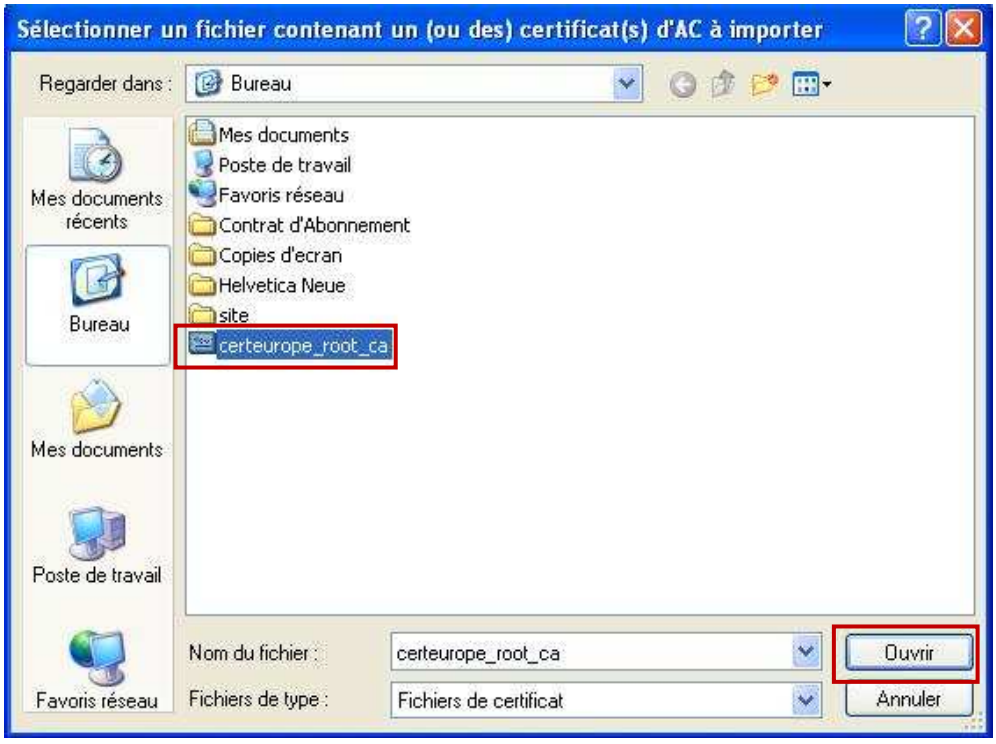

Sélectionnez le certificat à importer **certeurope_root_ca** puis cliquez sur **Ouvrir**.

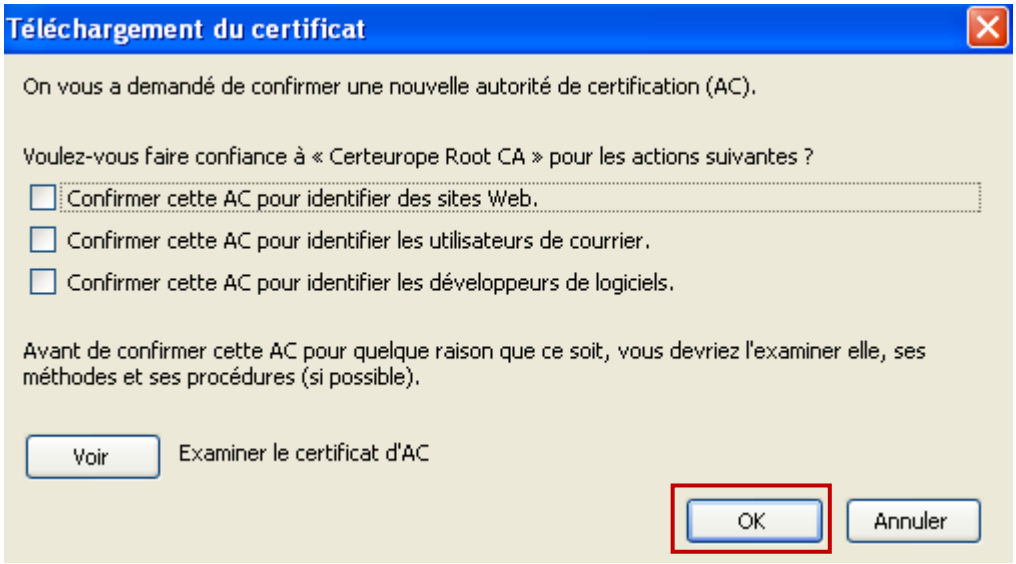

Cliquez sur **OK**.

Le Certificat de l'Autorité Racine est Importé dans Firefox.

Veuillez maintenant procéder à la même manipulation pour les certificats de l'Autorité Racine ROOT CA V2, de l'Autorité CERTEUROPE ADVANCED CA V3 et de l'Autorité Certeurope Classe 3Plus v2.

2. Installer le certificat de l'Autorité Racine ROOT CA V2

Pour installer le certificat de l'Autorité Certeurope ROOT CA V2, entrez dans la barre adresse de Mozilla Firefox l'url suivante :

http://www.certeurope.fr/reference/certeurope_root_ca_2.cer

Téléchargez le certificat certeurope_root_ca_2 puis importez-le dans Firefox de la même manière que précédemment.

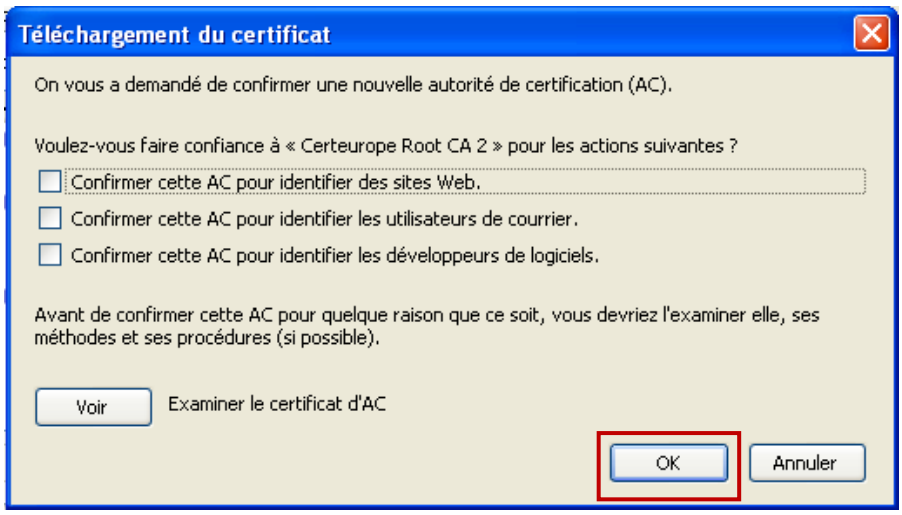

Cliquez sur **OK**.

3. Installer le certificat de l'Autorité CERTEUROPE ADVANCED CA V3

Pour installer le certificat de l'Autorité Certeurope ADVANCED CA V3, entrez dans la barre adresse de Mozilla Firefox l'url suivante :

http://www.certeurope.fr/reference/certeurope_advanced_v3.cer

Téléchargez le certificat certeurope_advanced_v3 puis importez-le dans Firefox de la même manière que précédemment.

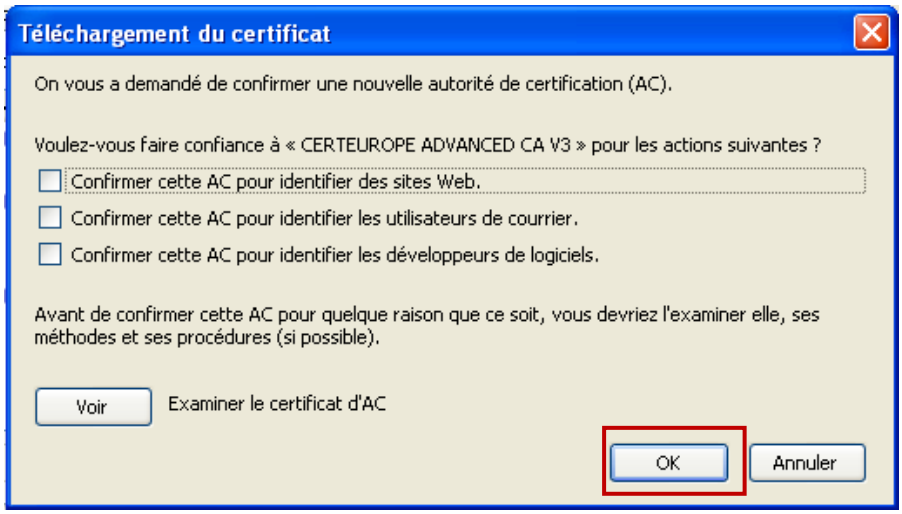

Cliquez sur **OK**.

4. Installer le certificat de l'Autorité Certeurope Classe 3 Plus v2

Pour installer le certificat de l'Autorité Certeurope Classe 3Plus v2, entrez dans la barre adresse de *Mozilla Firefox* l'url suivante :

http://www.certeurope.fr/certificats2009/ac_certeurope_3P_v2.crt

Téléchargez le certificat **ac_certeurope_classe_3P_v2** puis importez-le dans Firefox de la même manière que précédemment.

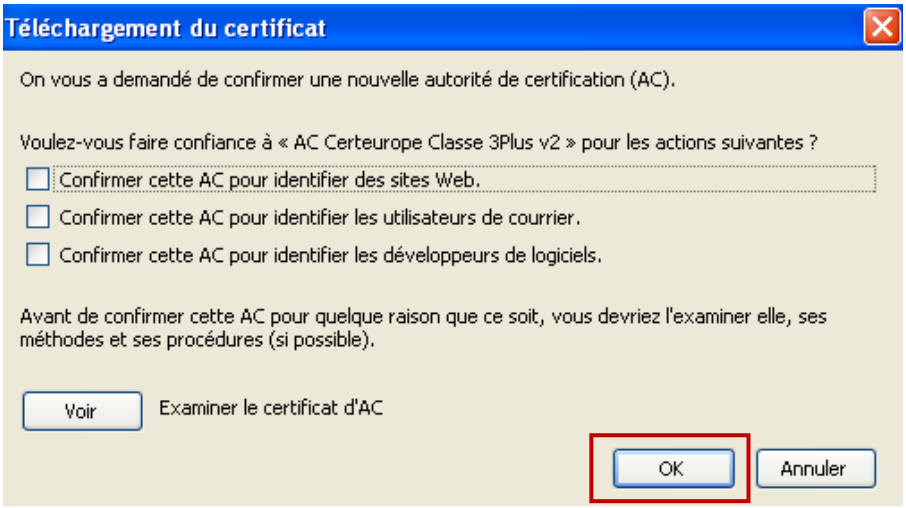

Cliquez sur **OK**.

UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT

1- La clé toujours insérée, allez dans le menu **Outils/Options/Avancé**.

2- Dans l'onglet chiffrement (ou sécurité) cliquez sur **Périphériques de Sécurité**.

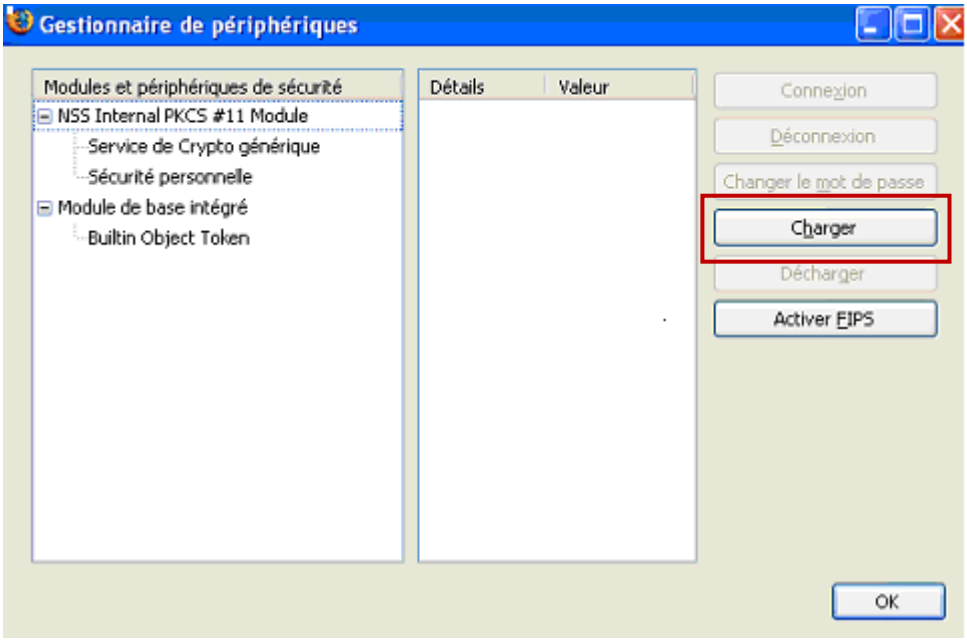

3- Cliquez sur **Charger** pour définir le nouveau dispositif.

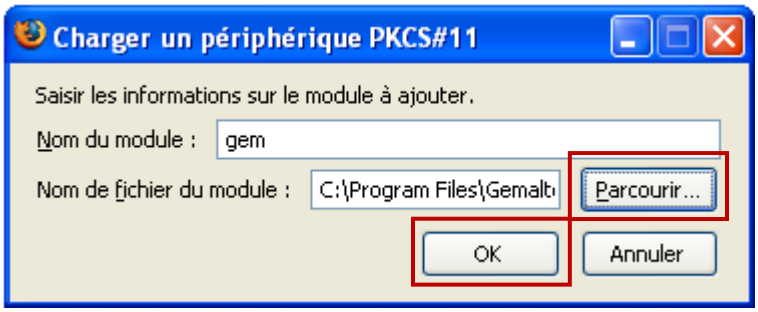

4- Entrez le nom du module : gem

5- Cliquez sur **Parcourir** et rechercher gclib.dll dans :
Poste de travail (*pour 2000 ou XP)*
C:\Program Files\Gemalto\ClassicClient\BIN\gclib.dll

Ordinateur (pour Vista et 7 32bits)
C:\Programmes\ Gemalto\ClassicClient\BIN\gclib.dll

Ordinateur (pour 7 64bits)
C:\Program files (ou Program files x86)\ Gemalto\ClassicClient\BIN\gclib.dll

6- Puis cliquez sur **OK**.

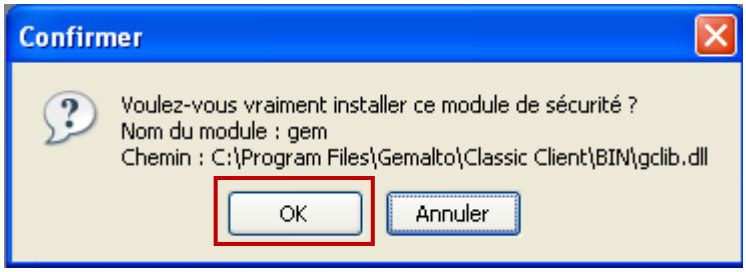

7- Si cette fenêtre apparait, cliquez sur **OK**.

8- Un message de confirmation de l'installation du module apparaît. Cliquez sur **OK**.

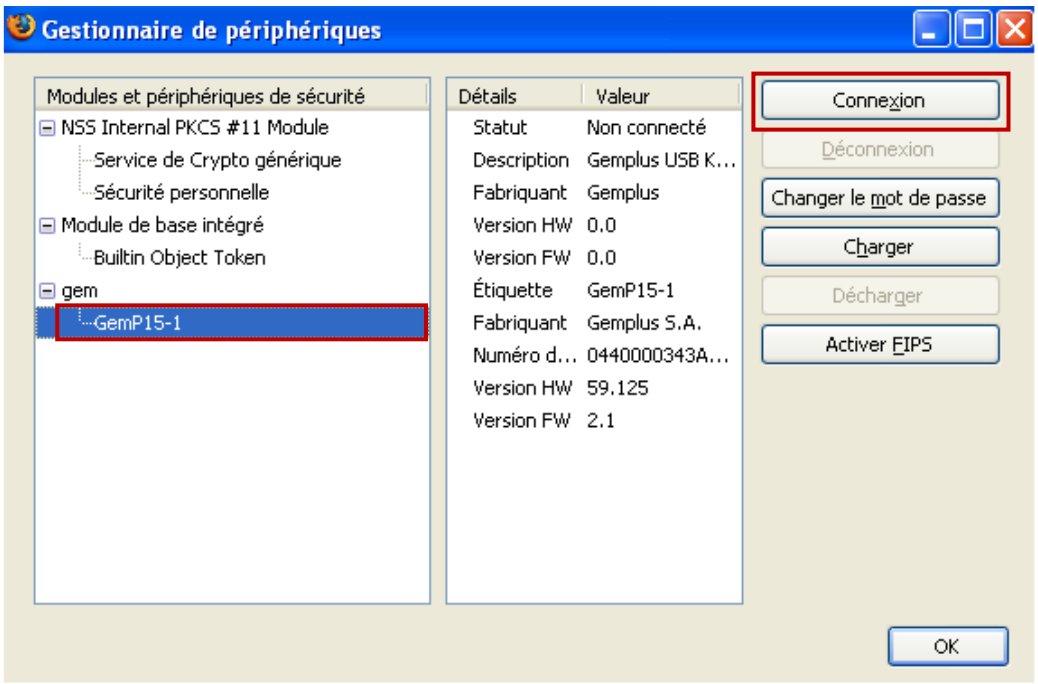

Le module apparaît sur la partie gauche sous le nom de « gem ».

9- Mettez-en sur brillance GEMP15-1 et cliquez sur **Connexion**.

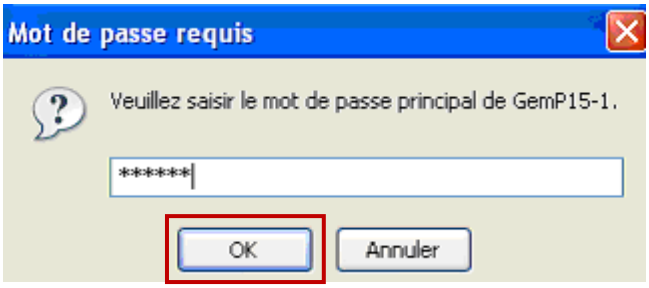

10- Mettez le code PIN de la clé et cliquez sur **OK**.

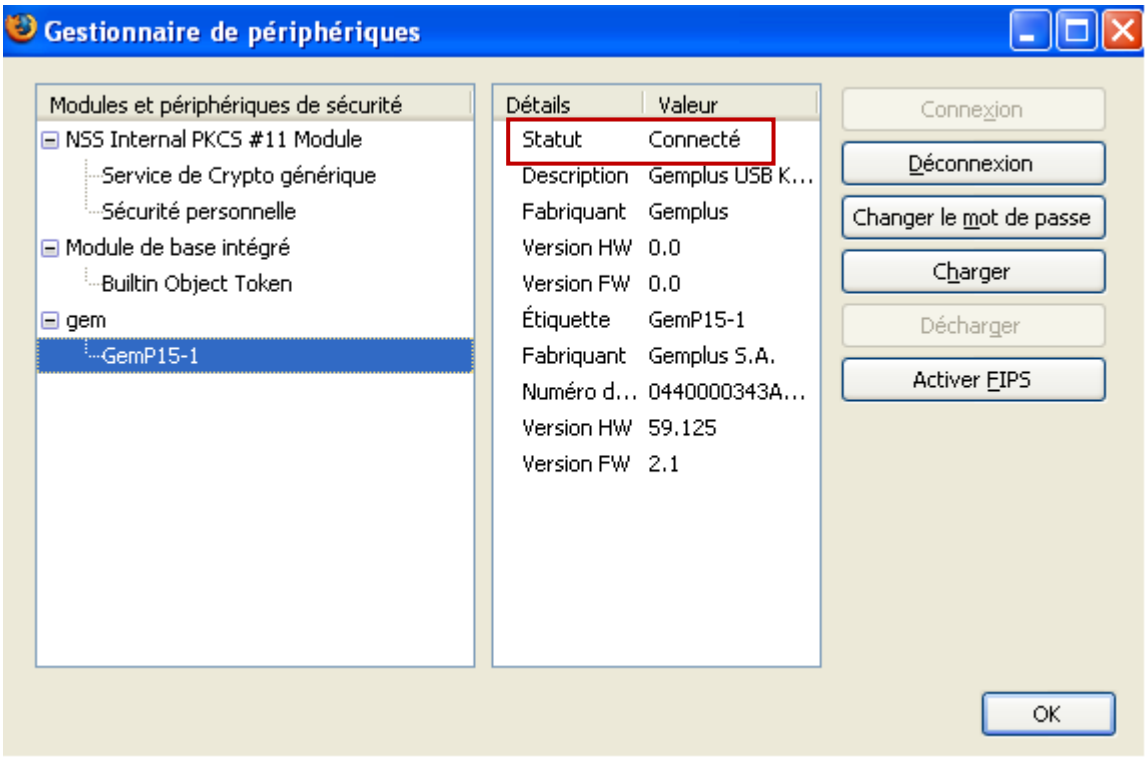

Le statut passe en **Connecté**.

11- Cliquez sur **OK** et fermez Mozilla Firefox.

1- Insérez votre clé dans votre ordinateur puis connectez-vous à l'espace client sécurisé à l'adresse suivante : https://services.certeurope.fr/

2- Sélectionnez votre certificat quand il apparaîtra et validez-le en cliquant sur **OK**.
(Si votre clé contient 2 certificats peu importe le certificat sélectionné. Par défaut, nous vous conseillons de toujours sélectionner votre certificat CERTEUROPE ADVANCED CA V3 quand cela est possible).

3- Entrez ensuite votre code PIN pour finaliser l'identification.

Vous voici sur la page **CertiServices**.

Votre certificat est valide et installé.

VOUS DEVEZ A CETTE OCCASION ENREGISTRER VOTRE CODE DE REVOCATION D'URGENCE (CRU) ET RECUPERER VOTRE CODE PUK (SI DISPONIBLE)

Création de votre Code de Révocation d'Urgence

Votre certificat a une durée de validité de 3 ans, cependant, il peut arriver que vous soyez amené à demander sa révocation dans différentes situations :

- Perte de votre clé USB
- Oubli de votre code PIN
- Départ de la personne abonnée au sein de l'entreprise (démission, mutation, licenciement,…)

Si votre clé contient 2 certificats, vous avez la possibilité d'enregistrer un CRU, identique ou différent, pour chacun des certificats. Il faudra alors associer le bon CRU au bon certificat.
Sachez cependant que la révocation d'un des certificats entraine systématiquement la révocation de l'autre.

Connectez-vous au site CertiService (https://services.certeurope.fr/) en sélectionnant le certificat pour lequel vous souhaitez définir le code PUK. Puis entrez votre code PIN. Vous êtes alors authentifié sur la page CertiService.

Cliquez sur définir un code de révocation en bas à droite de la page puis suivez les indications données.

Ce code est strictement confidentiel, et nous serons dans l'impossibilité de vous le communiquer en cas d'oubli. Assurez-vous donc de choisir un code de 6 à 8 caractères que vous n'oublierez pas !

A savoir : dès la génération de votre certificat, le représentant légal ainsi que le mandataire de certification reçoivent chacun leur code de révocation d'urgence leur permettant de révoquer votre certificat si nécessaire.

Révocation d'Urgence

Pour révoquer votre certificat, 2 possibilités :

- Munissez-vous de votre Code de Révocation d'Urgence et contactez le numéro de téléphone suivant : **+33 (0)826 300 412** disponible 24h/24 et 7j/7 (0,15 € TTC/min)
- Connectez-vous sur https://services2.certeurope.fr/revocation/ et suivez les indications données

CODE PUK (CODE DE DEBLOCAGE)

Le code PUK n'est disponible que pour certains utilisateurs. Pour plus de renseignements, contactez votre AE.

Récupération du code PUK

1- Insérez votre clé.

2- Connectez-vous sur : **https://services.certeurope.fr**

3- Sélectionnez votre certificat quand il apparaîtra et validez-le en cliquant sur **OK**.
(Si votre clé contient 2 certificats peu importe le certificat sélectionné. Par défaut, nous vous conseillons de toujours sélectionner votre certificat CERTEUROPE ADVANCED CA V3 quand cela est possible)

4- Entrez ensuite votre code PIN pour finaliser l'identification.

Vous voici sur la page **Certiservices**.

5- Cliquez sur le bouton **Voir votre code de déblocage**.

Notez le code PUK et conservez-le précieusement.

▪ Déblocage du Certificat

Le code PUK est à utiliser lorsque le certificat est bloqué suite à 3 mauvaises saisies du code PIN.

1- Branchez votre certificat sur un ordinateur où est installé le pilote de la clé.

2- Lancez le programme Classic Client Toolbox qui se situe dans le Menu : Démarrer > programmes > Gemalto > Classic Client > Classic Client Toolbox.

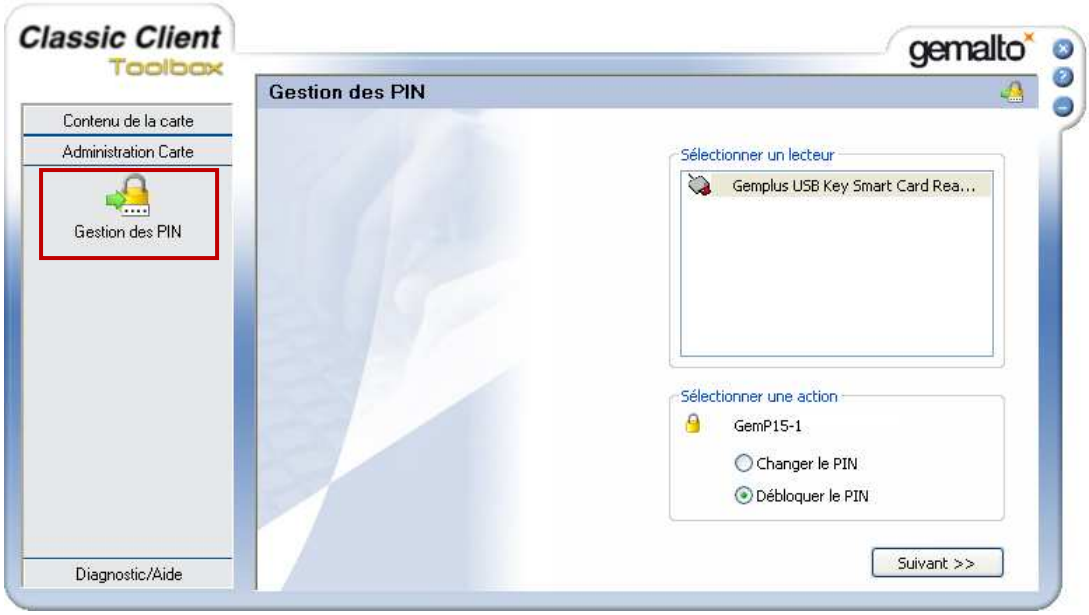

3- Sélectionnez **Administration Carte** dans le menu de gauche puis cliquez sur **Gestion des PIN.**

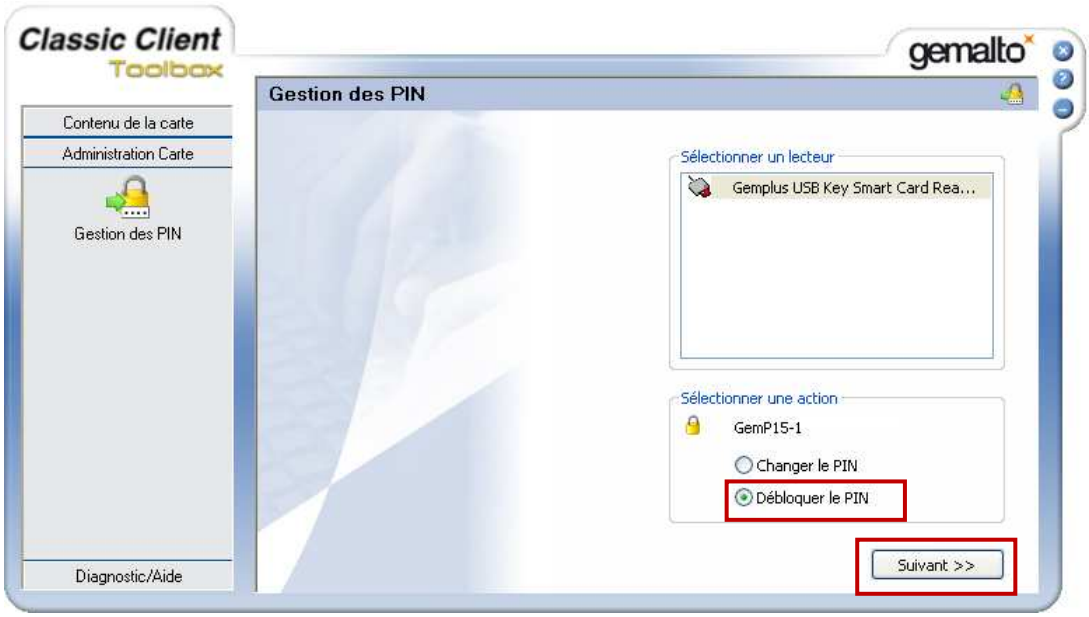

4- Sélectionnez un lecteur (ex : Gemplus) et l'action **Débloquer le PIN** puis cliquez sur **Suivant**.

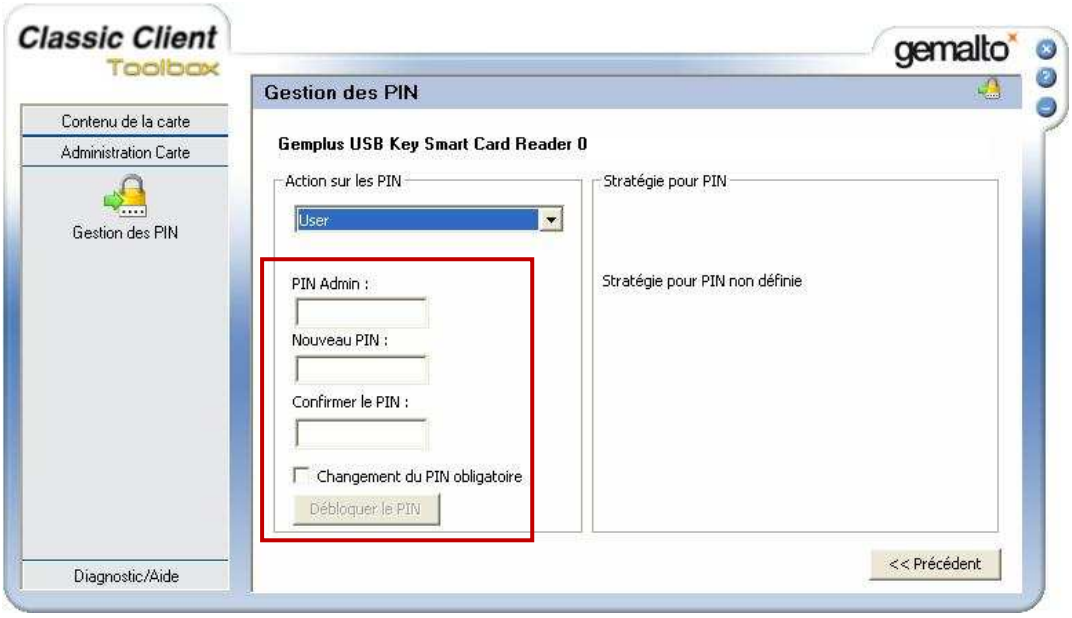

5- Notez votre code PUK sous PIN Admin.
Indiquez un nouveau code PIN et confirmer-le dans les cases correspondantes.
Puis cliquez sur **Débloquer le PIN**.

Votre clé est débloquée.

ATTENTION : la saisie successive de 3 codes PUK erronés bloquera définitivement la clé.

CHANGEMENT DE CODE PIN

Attention, au bout de 3 mauvaises saisies du code PIN, votre clé sera bloquée.

1- Insérez votre clé et lancez le programme Classic Client Toolbox : Démarrer → programmes → Gemalto → Classic Client Toolbox.

2- Sur la colonne de gauche, cliquez sur **Certificats** pour vérifier que votre clé est bien reconnue puis sur **Administration Carte** et pour finir sur l'icône **Gestion des PIN**.

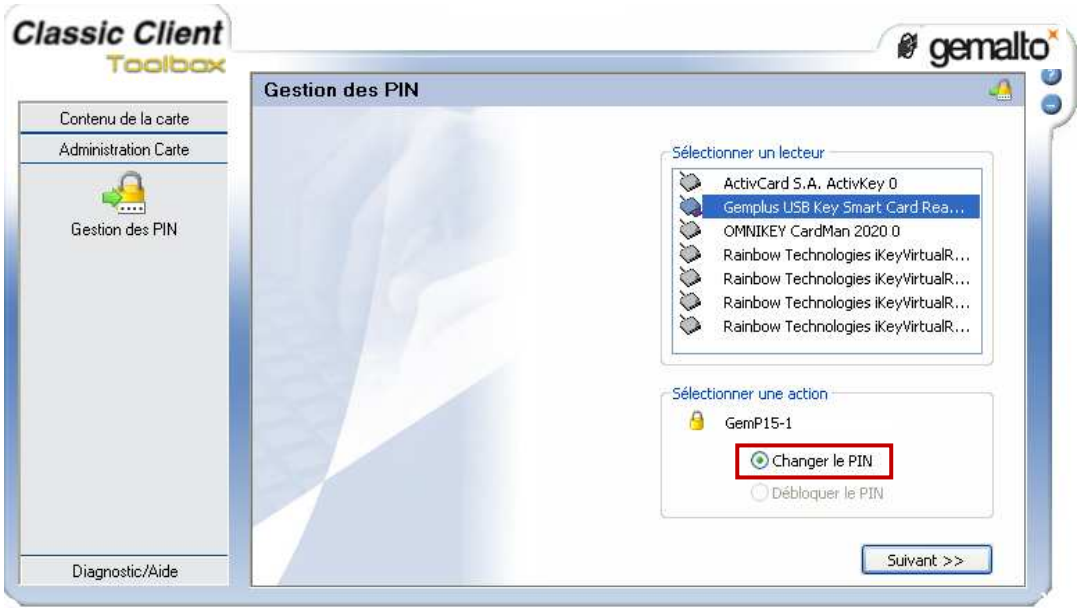

3- Sélectionnez un lecteur (ex : Gemplus...) et une action (ex : changer le PIN) puis cliquez sur **Suivant**.

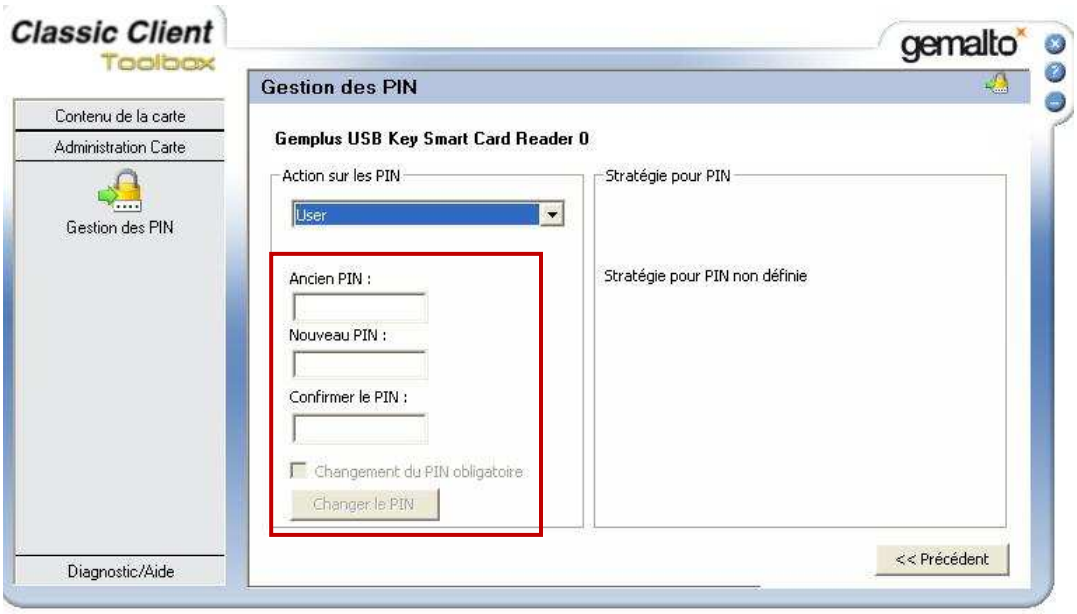

4- Entrez l'ancien code PIN suivi de deux fois le nouveau code PIN dans les cases correspondantes puis cliquez sur **Changer le PIN**.

NB : Notez soigneusement le nouveau code PIN en cas de perte, il ne pourra vous être restitué.

5- La fenêtre suivante apparaît signifiant que le code PIN a été modifié avec succès.

6- Cliquez sur **OK**.

NB : Pour vous assurer que le changement du code PIN s'est effectué correctement, il est recommandé de faire une activation (voir chapitre « activation de la clé ») avec le nouveau code.